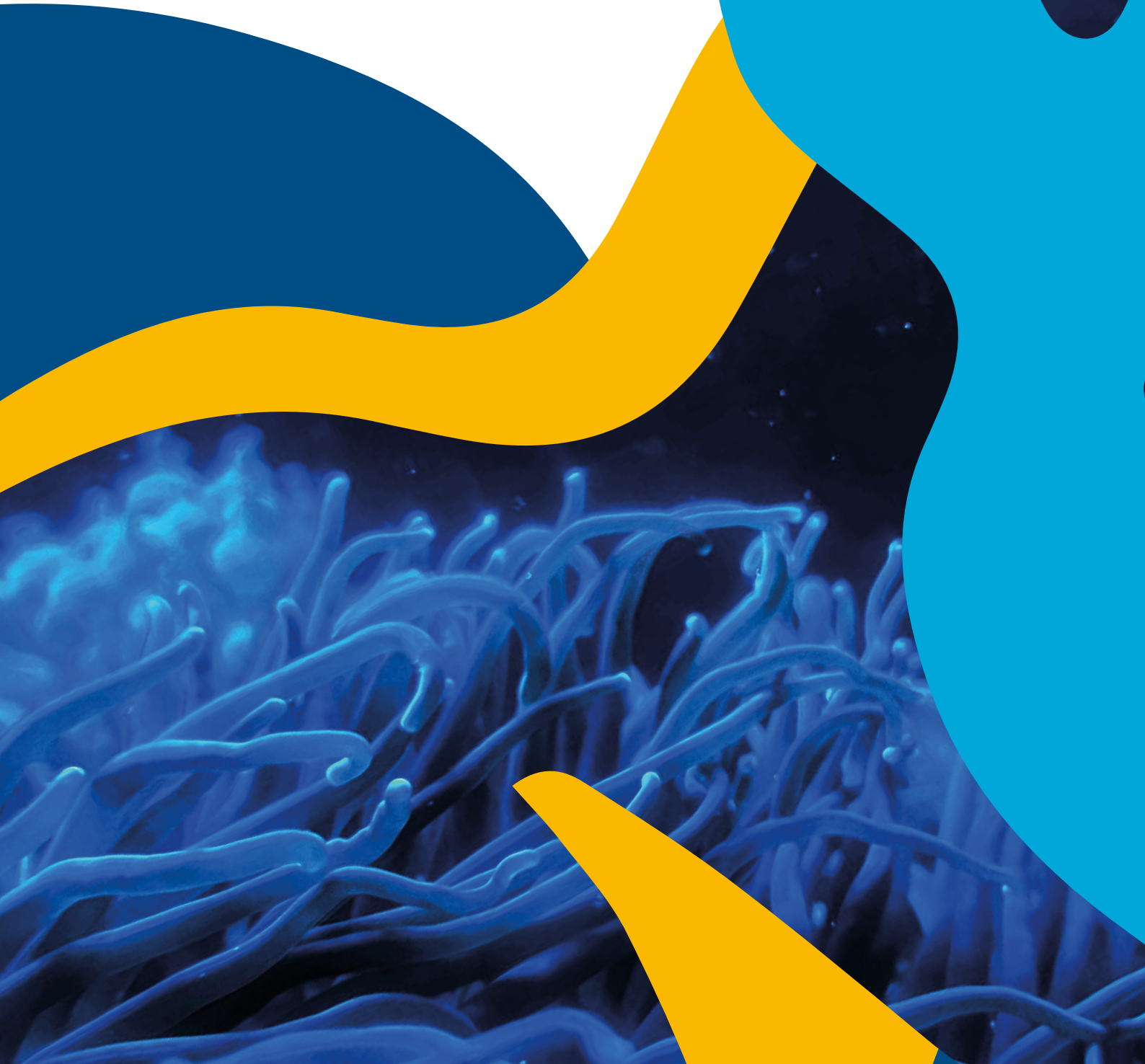




CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES
SUR L'OcéAN
NICE, FRANCE 2025

Dossier de presse



Sommaire

Éditoriaux	4
La France et l’Océan depuis 2017, une diplomatie bleue affirmée	8
Un leadership international pour la gouvernance des océans	8
Une trajectoire de protection de la biodiversité marine (Objectif « 30x30 »)	8
Pour une pêche durable et la lutte contre la pêche illégale	9
Transition du transport maritime	9
Lutte contre la pollution plastique	9
Une diplomatie scientifique bleue renforcée	9
Présentation et enjeux de la conférence des Nations unies pour l’Océan (UNOC)	12
Qu’est-ce que l’UNOC 3 ?	13
Une nouvelle étape dans la gouvernance de l’Océan : Le Plan d’Action de Nice pour l’Océan	15
Programme de la Conférence des Nations unies sur l’Océan (9-13 juin)	15
« Nous sommes l’Océan » : la société civile au cœur de la conférence	18
Les événements spéciaux, préambule de la conférence politique	20
Sommets régionaux en marge de la Conférence	22
L’Océan en chiffres clés	24
Les projets phares de l’UNOC 3	27
Mercator Océan international	27
La Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience	27
Engagement du secteur privé	28
Partenaires et grands sponsors de l’UNOC 3	29
Partenaires institutionnels	29
Grands sponsors de l’UNOC 3	29
Presse	32
Accréditations	32
Événements spéciaux	32



Éditoriaux

« Protéger l'Océan, c'est protéger un gigantesque puits de carbone et des réserves inestimables de biodiversité. C'est aussi donner de l'espoir à tous ceux dont la vie dépend de notre Océan et une réponse à ceux qui feront face, par centaines de millions, à l'élévation du niveau de la mer et aux événements maritimes extrêmes. C'est réinventer ensemble l'économie bleue, car il ne faut jamais oublier que la mer représente d'abord pour les peuples à travers le monde une source de revenus, d'emplois, d'alimentation, d'innovation et de santé. Mais, aujourd'hui, de nombreuses menaces pèsent sur la capacité de l'Océan à assurer tous ces services, ce qui nous oblige collectivement à agir pour mieux les protéger.

Cette double réalité – un Océan à protéger, un Océan qui nous protège – est la base à notre mobilisation collective, à Nice, en juin, pour la Conférence des Nations unies sur l'Océan.

En 2025, dix ans après l'accord de Paris, dans un monde plus conscient des enjeux climatiques et environnementaux, mais pas encore tout à fait prêt à y faire face, le Plan d'action de Nice pour l'Océan constituera un moment fondateur pour la gouvernance de l'Océan, la prescription scientifique pour l'action des décideurs, la lutte contre tous les contrevenants, l'engagement du secteur privé pour une économie bleue durable, le soutien aux pays en développement, aux villes et régions littorales qui font face aux effets du changement climatique. »

Emmanuel Macron

Président de la République française



« Protéger notre Océan aujourd'hui n'est pas seulement un impératif écologique, c'est aussi un impératif moral. Ce n'est que par une action rapide et coordonnée que nous pourrons garantir une planète saine et prospère aux générations à venir. En tant que coorganisateur de la 3^e Conférence des Nations unies sur l'Océan, nous rappelons, avec la France, que le moment est venu, que l'occasion est unique et que la protection de l'Océan est une priorité. Que notre engagement soit aussi vaste que l'océan qui nous nourrit ! »

Rodrigo Chaves Robles

Président de la République du Costa Rica

« Je mesure l'honneur que nous avons, à Nice, d'avoir été choisi pour accueillir cette troisième Conférence des Nations unies pour l'Océan après New York en 2017 et Lisbonne en 2022. Ce qui se jouera à Nice en juin est absolument crucial.

Pour la première fois, les élus locaux, les maires et gouverneurs des villes et régions côtières, s'invitent dans des discussions qui les concernent directement. En se réunissant au sein d'une coalition inédite, ceux qui sont en première ligne pourront travailler ensemble et donner au multilatéralisme une nouvelle dimension, locale et très concrète, aux discussions entre États.

Les services de la Ville de Nice et de la Métropole travaillent main dans la main avec les services de l'État et de l'ONU afin de tout mettre en œuvre pour préparer ce moment absolument fondamental pour notre avenir commun.

À Nice, ville verte, nous proposerons à tous les Niçois, petits et grands, un programme culturel, éducatif, événementiel, scientifique et artistique qui s'étalera tout au long de l'année 2025 et s'articulera autour des thèmes de l'Océan et de la biodiversité marine.

Du carnaval de Nice 2025, le « Roi des Océans », la Biennale des arts et de l'Océan, en passant par l'Université de l'Océan, c'est toute une année d'évènements et de projets imprégnés des couleurs et des richesses de l'Océan. »

Christian Estrosi

Maire de Nice

« Élément indissociable de notre territoire, la Méditerranée est profondément ancrée dans l'ADN de la Région Sud. Depuis le début de notre mandature, nous mettons tout en œuvre pour la préserver, avec sa biodiversité qui fait sa richesse : à travers la COP d'avance puis le budget 100 % vert nous avons dessiné une stratégie claire : agir concrètement, mobiliser localement, inspirer globalement.

Ce sont des actions concrètes comme notre plan Escales zéro fumée, qui permet déjà de connecter les paquebots à quai à Marseille, Toulon ou Nice et de réduire drastiquement les émissions dans nos grands ports. Nos Ports propres, eux, forment aujourd'hui un réseau exemplaire : 95 % des ports de plaisance de la région sont désormais labellisés, preuve d'une mobilisation continue du secteur maritime. Avec le plan Or bleu, nous agissons pour préserver chaque goutte d'eau douce : rénovation des réseaux, lutte contre les fuites, soutien aux projets agricoles économes en eau... c'est une réponse directe au changement climatique. Et l'objectif Zéro plastique en 2030 s'accompagne également d'actions très ciblées : opérations de ramassage sur les plages, interdiction des plastiques à usage unique dans nos événements régionaux, sensibilisation des plus jeunes dans les écoles.

C'est donc naturellement que la Région Sud est au cœur de ce 3^e congrès mondial des océans.

L'avenir de la Méditerranée dépend de ce que nous faisons aujourd'hui. Et dans ce combat, notre Région avec tous ceux qui veulent passer de la parole aux actes !

Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

La France et l'Océan depuis 2017, une diplomatie bleue affirmée

Depuis 2017, la France affirme une ambition claire : reconnaître l'Océan comme un pilier stratégique de sa diplomatie, de son économie et de sa politique environnementale. Avec la deuxième plus grande zone économique exclusive (ZEE) au monde, répartie sur tous les océans, la France est une puissance maritime d'équilibre.

Un leadership international pour la gouvernance des océans

- > À l'occasion d'un **One Planet Summit sur la biodiversité** puis de la COP 15 de Kuming-Montréal, la France a porté avec le Costa Rica le principe de protéger 30 % des terres et des mers de la planète. Grâce à l'engagement de nombreux partenaires, cet objectif est désormais inscrit dans le cadre mondial pour la biodiversité 2030.
- > Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le One Ocean Summit a été organisé à Brest en février 2022. Ce sommet a permis le lancement de **plus de 30 initiatives internationales**, dont la **Coalition de la haute ambition pour le Traité sur la biodiversité en haute mer (BBNJ)**, la **coalition « 100 % aires marines gérées »**, la **Coalition pour la transparence dans la pêche**.
- > Depuis 2023, la France s'est mobilisée activement en faveur de la gouvernance de la haute mer, avec un engagement politique fort pour l'adoption du Traité sur la biodiversité en haute mer (BBNJ), adopté en mars 2023 puis ratifié en novembre 2024. Depuis l'annonce de la tenue de la Conférence des Nations unies sur l'Océan à Nice, la France mène un plaidoyer actif pour son entrée en vigueur en 2025, en travaillant à l'objectif des 60 ratifications nécessaires.
- > En parallèle, le soutien au renforcement des processus multilatéraux et les contributions françaises aux COP ont été constants : soutien à l'intégration de l'Océan dans les négociations climat (COP 26 Glasgow, COP 27 Charm el-Sheikh, COP 28 Dubaï), présidence conjointe de la **Coalition pour l'intégration de l'océan dans les contributions déterminées au niveau national (CDN)**, soutien constant à l'intégration de l'Océan dans les politiques européennes (One Ocean Summit, UNOC 3 avec le Pacte bleu européen).

Une trajectoire de protection de la biodiversité marine (Objectif « 30x30 »)

- > Engagement dès 2019 à protéger 30 % des terres et mers d'ici 2030, inscrit dans le **Pacte de Montréal pour la biodiversité** (COP 15) et dans la loi française « climat et résilience » adoptée en 2021.
- > Création ou extension de grandes aires marines protégées (AMP) dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), en Polynésie française et à Mayotte.

- > Soutien à l'initiative MedFund et à l'aire marine de Méditerranée par le financement croisé pour les AMP méditerranéennes, en lien avec Monaco, la Tunisie, et d'autres partenaires.

Pour une pêche durable et la lutte contre la pêche illégale

- > Appui à la mise en œuvre des instruments internationaux : Accord du Cap sur la sécurité des navires, Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (PSMA) de la FAO, Convention OIT n° 188 sur les droits sociaux des marins-pêcheurs, accord Fish1 de l'OMC sur l'interdiction des subventions à la pêche illicite, non déclarée, non réglementée (INN), renforcement de la coopération européenne et internationale contre la pêche INN.
- > Consolidation du **registre des navires de pêche de la FAO** pour renforcer la transparence sur les bénéficiaires effectifs.

Transition du transport maritime

- > Soutien à la **Déclaration de Clydebank (COP 26)** pour la décarbonation du secteur maritime : Green shipping corridor
- > Appui aux négociations à l'**Organisation maritime internationale (OMI)** pour des objectifs de neutralité carbone d'ici 2050.
- > Intégration du transport maritime dans le **système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (EU ETS)**.
- > Développement d'**infrastructures portuaires vertes**, notamment à Marseille, au Havre et à Fort-de-France, accélérant notamment l'électrification à quai des navires pour réduire la pollution locale et les émissions de gaz à effet de serre.

Lutte contre la pollution plastique

- > Soutien à un **traité international juridiquement contraignant** sur la pollution plastique (processus ouvert en 2022, à conclure en 2025).
- > Appui à la négociation de l'accord à Paris en mai 2023 et participation active aux sessions suivantes.
- > Mesures nationales : interdiction de plusieurs plastiques à usage unique, expérimentations de territoires « zéro plastique ».

Une diplomatie scientifique bleue renforcée

- > Soutien et mobilisation en faveur d'une coalition pour un moratoire sur l'exploitation des grands fonds marins tant que les connaissances scientifiques restent insuffisantes.
- > Publication d'une stratégie polaire française en faveur du renforcement de la coopération et des moyens pour la recherche scientifique polaire
- > Lancement de Choose Europe for Science à La Sorbonne : la recherche devient un levier d'indépendance, de compétitivité et de souveraineté grâce au renforcement d'une recherche libre, à une politique d'innovation et d'attractivité, à des investissements au profit des grands défis scientifiques et technologiques à venir.



Retour sur les menaces qui pèsent sur les océans, du point de vue scientifique

Le réchauffement de la température des eaux, l'acidification du milieu, la désoxygénation et l'élévation du niveau de la mer, combinés aux impacts de la surpêche, de la pollution, et de la destruction des habitats, aboutissent à une érosion de la biodiversité marine, menacée alors même qu'elle reste encore largement mal connue.

Hausse du niveau des mers : actuel et projeté à 2050/2100

Entre 1901 et 2018, le niveau moyen de la mer s'est élevé d'environ 20 cm. Le rythme d'élévation est passé de 1,3 mm/an entre 1901 et 1971 à 3,7 mm/an entre 2006 et 2018.

Les projections du GIEC indiquent que :

- pour le réchauffement à 1,5 °C, le niveau de la mer pourrait s'élever de 30 à 60 cm d'ici 2100.
- dans un scénario à fortes émissions, cette élévation pourrait atteindre 60 à 110 cm d'ici 2100.

Hausse de la température de l'eau

À mesure que la température de l'eau augmente (la température moyenne des océans a augmenté de 1,5 °C au cours du siècle dernier), la capacité des écosystèmes marins à absorber les hausses de température locales est réduite, ce qui accroît encore la probabilité de nouvelles vagues de chaleur marines.

Acidification des océans

Environ un tiers du dioxyde de carbone (CO₂) généré par les activités humaines a été absorbé par l'Océan depuis le début de la révolution industrielle. Ce phénomène contribue à modérer le réchauffement global de la planète. Sans cette faculté, la quantité de CO₂ dans l'atmosphère serait beaucoup plus importante que celle observée aujourd'hui.

Blanchiment des coraux

Le 4^e épisode mondial de blanchissement corallien a débuté en avril 2024 : cet épisode est le plus intense et le plus étendu jamais mesuré. Il est toujours en cours. Entre 2023 et 2025, 84 % des récifs coralliens de la planète, situés dans 82 pays, ont blanchi.

Pollutions, notamment la pollution plastique et les pollutions liées au transport maritime et telluriques

Chaque année, environ 460 millions de tonnes de plastiques sont produites, faisant du plastique le troisième matériau le plus fabriqué au monde, derrière le ciment et l'acier

Une part importante de ces déchets finit également par atteindre les océans : 15 tonnes de plastiques sont rejetées chaque minute dans l'Océan, où les débris de plastiques constituent 85 % des matériaux polluants (source : OCDE).

En 2024, dix déversements d'hydrocarbures de plus de 7 tonnes ont été enregistrés à la suite des incidents impliquant des pétroliers. Cela porte la moyenne de la décennie à 7,4 déversements, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux années 2010, mais une réduction spectaculaire par rapport aux décennies précédentes.

À l'échelle mondiale, environ 80 % des eaux usées ne sont pas traitées et sont directement rejetées dans l'environnement, y compris les milieux côtiers. (2017 UN World Water Development Report, *Wastewater: The Untapped Resource*).

Menaces sur les grandes espèces marines (requins, baleine, dauphins, tortues...)

Baleines : une espèce de cétacé sur quatre (26 % des 92 espèces) est menacée d'extinction (c'est-à-dire en danger critique d'extinction, en danger ou vulnérable) et 11 % quasi menacées. La proportion de cétacés menacés a augmenté : 15 % en 1991, 19 % en 2008 et 26 % en 2021.

Requins et raies : plus d'un tiers des poissons cartilagineux sont estimés menacés. Trois espèces sont en danger critique d'extinction (possiblement éteintes), ce qui représente les premières extinctions mondiales de poissons marins dues à la surpêche.

Tortues marines : plusieurs espèces de tortues marines sont encore menacées d'extinction, en particulier avec des risques et menaces élevés pour 9 populations dans le Pacifique et une situation très préoccupante pour la tortue luth, la plus grande et la plus répandue des 7 espèces de tortues marines du monde, en danger critique d'extinction. Les efforts de conservation des tortues marines ont toutefois commencé à porter leurs fruits : ils ont permis d'augmenter de 20 % en 2011 à 40 % aujourd'hui le pourcentage de populations de tortues marines considérées comme étant à faible risque et à faible menace.

Conséquences de la surpêche et de la pêche illégale, non déclarée, non réglementée

La FAO évalue que, en 2021, 37.3 % de l'état des stocks de poissons marins étaient surexploités. La pêche INN, menace majeure pour la biodiversité, représenterait entre 11 et 19 % des captures au niveau mondial. Elle n'est cependant pas uniformément répartie, et certaines espèces sont exploitées au-delà du rendement maximum durable en raison de cette pratique. De plus, la pêche INN cible souvent des espèces particulièrement sensibles. C'est par exemple le cas pour l'acoupa, en zone maritime au large de la Guyane française, cette espèce étant reprise sur la liste rouge de la CITES, dans la catégorie vulnérable. Dans cette zone, les autorités françaises patrouillent plus de 250 jours en mer par an et ont dressé 344 procès-verbaux pour pêche illicite en 2024. D'autres zones géographiques, au niveau mondial, disposent de moins de moyens de contrôle et la situation y est donc encore plus grave.

Présentation et enjeux de la conférence des Nations unies pour l'Océan (UNOC)

Après deux premières éditions, à New York (2017) et à Lisbonne (2022), la France et le Costa Rica coorganisent la 3^e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC 3) à Nice, du 9 au 13 juin 2025.

La société civile, les universités, la communauté scientifique, le secteur privé, les organisations philanthropiques, les peuples autochtones, les communautés locales et d'autres acteurs seront également présents afin de collaborer et agir ensemble à la protection de l'Océan.

L'UNOC 3 sera précédée d'une séquence dédiée à la société civile, baptisée « Nous sommes l'Océan » à partir du 2 juin, de trois événements spéciaux du 3 au 8 juin, à Nice et à Monaco, et d'un espace ouvert au grand public, avec entrée gratuite La Baleine.

Ce sont donc plusieurs dizaines de milliers d'acteurs qui s'engageront ainsi à Nice et participeront à de nombreux événements :

- différentes sessions onusiennes dont la session plénière, les panels d'action pour l'Océan, les événements satellites en zone bleue (9 au 13 juin) ;
- les événements spéciaux organisés par la société civile (3 au 13 juin) ;
- les sommets régionaux sur l'Afrique, la Méditerranée, les Deltas et les îles (9 et 10 juin) ;
- de nombreux événements culturels dans La Baleine (2 au 13 juin) accessible à tous, gratuitement.

Trois ans après le One Ocean Summit à Brest, la France accueillera des chefs d'État et de gouvernement du monde entier, les organisations internationales et les grands acteurs internationaux pour œuvrer ensemble à la protection de l'Océan, notre bien commun.

Retour sur le droit de la mer et l'objectif de développement durable n° 14 des Nations unies

L'objectif de développement durable n° 14, qui vise la conservation et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines, est le seul des 17 ODD à être entièrement consacré à l'Océan. Il couvre des enjeux aussi variés que la lutte contre la pollution plastique, la réduction de la surpêche, la création d'aires marines protégées, ou encore le soutien aux petits pêcheurs artisanaux.

Adopté en 2015, dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations unies, l'ODD 14 fixe une **boussole politique mondiale** pour la santé de l'Océan. Pourtant, il reste à ce jour l'un des moins financés et des moins avancés. Son application concrète passe par un renforcement du droit international de la mer.

Ce droit repose sur un socle juridique fondamental : la **Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM)**, dite « Constitution des océans », signée à Montego Bay en 1982 et entrée en vigueur en 1994. Elle définit les droits et obligations des États en matière de navigation, de ressources, de protection de l'environnement marin et de juridiction.

Mais jusqu'en 2023, il n'existait **aucun traité international spécifique pour protéger la biodiversité en haute mer**, soit les deux tiers de l'Océan mondial. C'est pourquoi l'adoption du **traité BBNJ** (biodiversité au-delà des juridictions nationales) marque un tournant historique. Il offre enfin un cadre légal pour la conservation et l'usage durable de ces zones vitales et complète l'architecture juridique de la CNUDM.

En rendant opérationnels les outils de gouvernance marine, de partage des ressources et de création d'aires marines protégées en haute mer, le traité BBNJ incarne une **mise en œuvre concrète de l'ODD 14**. L'enjeu aujourd'hui : sa ratification par 60 États pour entrer en vigueur et donner un véritable souffle juridique à la protection de l'Océan.

Qu'est-ce que l'UNOC 3 ?

La Conférence des Nations unies sur l'Océan vise à accélérer la mise en place de coopérations et d'actions, de permettre la bonne mise en œuvre d'instruments multilatéraux. Contrairement au climat et à la biodiversité dont la gestion commune repose sur des conventions internationales dont les États parties se réunissent régulièrement lors des Conférences des Parties (COP), la protection de l'Océan par la communauté internationale s'appuie sur plusieurs traités et conventions internationales, mais ne dispose pas de gouvernance unifiée sur l'ensemble des espaces marins. Les deux premières éditions de l'UNOC ont cependant permis une prise de conscience croissante des enjeux spécifiques liés à la mer et aux océans, et de mobiliser l'ensemble des acteurs pour agir au service des océans.

Depuis 2017, les précédents sommets internationaux sur l'environnement (UNOC, COP) ont en effet permis des engagements volontaires substantiels des États, notamment la mise en place de coalitions de pays leaders en termes de protection de la biodiversité marine, la mise en place d'aires marines protégées.

Pour cette troisième édition, la France souhaite s'appuyer sur ces importants résultats et élever encore le niveau d'ambition des engagements qui seront annoncés à Nice. Depuis près de deux ans, un travail important a été engagé pour permettre à Nice l'adoption d'un cadre de gouvernance internationale de la haute mer avec la ratification du traité BBNJ, des engagements pour la gestion régionale des déchets plastiques et une meilleure protection des écosystèmes. L'UNOC 3 vise également à renforcer le rôle de la science et de la connaissance pour guider nos politiques, et développer l'économie bleue durable.

Retour sur les grands événements et les avancées en matière de protection des océans

2015 - COP 21, Paris

La France obtient la commande d'un rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère (publié en 2019), première reconnaissance du rôle central de l'Océan dans la régulation du climat mondial.

2021 - COP 15, Kunming-Montréal (Biodiversité)

Adoption de l'objectif de protection de 30 % des terres et des mers d'ici 2030. L'Océan est pleinement intégré dans les stratégies nationales de conservation.

2022 - One Ocean Summit, Brest

Annnonce d'une coalition pour le traité BBNJ sur la haute mer, appel à un moratoire sur l'exploitation des grands fonds, soutien à une diplomatie scientifique bleue. Début d'une dynamique collective vers l'adoption d'un traité international.

2022 - COP27, Charm el-Sheikh

La France se prononce publiquement contre l'exploitation minière des grands fonds marins. Plus de 32 États rejoignent la coalition pour un moratoire ou une pause de précaution. Le principe de précaution devient une norme diplomatique émergente.

2023 - Adoption du traité BBNJ à New York

Signature du premier accord international dédié à la protection de la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales. Le traité permet enfin de créer des aires marines protégées en haute mer et de réguler les activités humaines dans 60 % de l'Océan mondial.

2023 - Accord climatique à l'OMI : Décarbonation du transport maritime engagée

L'OMI fixe un objectif de neutralité carbone pour le transport international à l'horizon 2050. Accord soutenu activement par la France et ses partenaires européens.

Une nouvelle étape dans la gouvernance de l'Océan : Le Plan d'Action de Nice pour l'Océan

L'UNOC 3 vise à renforcer la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 14 (ODD 14) sur l'environnement marin avec trois priorités, afin d'aboutir à des actions ambitieuses des parties prenantes :

1. Renforcer et mieux diffuser les connaissances liées aux sciences de la mer pour une meilleure prise de décision politique.
2. Œuvrer à l'aboutissement des processus multilatéraux liés à l'Océan pour rehausser le niveau d'ambition pour sa protection. L'entrée en vigueur du traité BBNJ sera l'un des enjeux majeurs de l'UNOC 3 .
3. Mobiliser des financements pour conserver et exploiter de manière durable l'Océan, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable (ODD 14) et soutenir le développement d'une économie bleue durable.

Le Plan d'Action de Nice pour l'Océan sera composé d'une déclaration politique et d'une liste d'engagements volontaires de la part des parties prenantes et de nombreuses coalitions.

Programme de la Conférence des Nations unies sur l'Océan (9-13 juin)

En parallèle de la session plénière du 9 au 13 juin, des séquences de dialogues réuniront les États membres, les organisations des Nations unies et les représentants de la société civile (ONG, scientifiques, entreprises). Ces dialogues, les panels d'action pour l'Océan, ouverts aux gouvernements, à la société civile et aux entreprises, permettront de mettre en lumière les coalitions et initiatives adoptées en faveur de l'Océan et d'ancrer la conférence dans l'action en proposant des solutions concrètes avec l'ensemble des participants. Elle sera l'occasion pour les décideurs politiques d'échanger avec toutes les parties prenantes de la gestion de l'Océan, pour assurer une meilleure préservation du bien commun qu'est l'Océan.

Adoptés par consensus par les 193 pays membres des Nations unies en juillet 2025, les panels d'action pour l'Océan sont structurés autour de dix thèmes :

1. Encourager la gestion durable des pêches et soutenir la pêche à petite échelle.

2. Conserver, gérer durablement et restaurer les écosystèmes marins et côtiers, y compris les écosystèmes des fonds marins.

3. Exploiter toutes les formes de coopération, en particulier au niveau régional.

4. Lutter contre la pollution marine sous toutes ses formes.

5. Tirer parti des liens entre l'Océan, le climat et la biodiversité.

6. Permettre des économies durables basées sur l'Océan, qui ne laissent personne de côté.

7. Promouvoir une production alimentaire durable à partir de l'Océan pour parvenir à la sécurité alimentaire.

8. Améliorer les connaissances scientifiques et l'interface science-politique.

9. Renforcer la conservation et l'utilisation durable de l'Océan et de ses ressources en appliquant le droit international tel qu'il est édicté par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS) et de ses accords d'application.

10. Mobiliser des financements pour les actions relatives à l'Océan à l'appui de l'ODD 14.

Lundi 9 juin

9h - 13h – Plénière d'ouverture

9h - 10h – Segment d'ouverture

10h - 13h – Panel d'action pour l'Océan

Conserver, gérer durablement et restaurer les écosystèmes marins et côtiers, y compris les écosystèmes des grandes profondeurs.

13h - 15h – Déjeuner

15h - 18h – Panel d'action pour l'Océan

Accroître la coopération scientifique, les connaissances, le renforcement des capacités, la technologie marine et l'éducation en lien avec l'océan pour renforcer l'interface science-politique en faveur de la santé de l'océan.

Mardi 10 juin

10h - 13h – Plénière

10h - 13h – Panel d'action pour l'Océan

Mobiliser des financements pour les actions en faveur de l'océan, en soutien à l'ODD 14.

13h - 15h – Déjeuner

15h - 18h – Panel d'action pour l'Océan

Prévenir et réduire de manière significative la pollution marine de toutes sortes, notamment celle issue des activités terrestres.

Mercredi 11 juin

10h - 13h – Panel d'action pour l'Océan

Favoriser une gestion durable des pêcheries, y compris en soutenant les pêcheurs artisanaux.

13h - 15h – Déjeuner

15h - 18h – Panel d'action pour l'Océan

Faire progresser les économies durables basées sur l'océan, le transport maritime durable et la résilience des communautés côtières sans laisser personne de côté.

Jeudi 12 juin

10h - 13h – Panel d'action pour l'Océan

Tirer parti des interconnexions entre l'océan, le climat et la biodiversité.

13h - 15h – Déjeuner

15h - 18h – Panel d'action pour l'Océan

Promouvoir et soutenir toutes formes de coopération, en particulier au niveau régional et sous-régional.

Vendredi 13 juin

10h - 13h – Panel d'action pour l'Océan

Promouvoir le rôle de l'alimentation durable issue de l'océan pour l'éradication de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

13h - 15h – Déjeuner

15h - 18h – Panel d'action pour l'Océan

Renforcer la conservation et l'utilisation durable de l'océan et de ses ressources par la mise en œuvre du droit international tel que reflété dans la Convention des Nations unies sur le droit de la mer.

15h - 18h – Plénière de clôture

« Nous sommes l'Océan » : la société civile au cœur de la conférence

L'engagement du gouvernement, de la métropole de Nice, de la Région Sud et des partenaires privés, a permis de construire une programmation riche à Nice, en prélude au segment de haut niveau de la Conférence, et ce à travers la séquence de mobilisation de la société civile « nous sommes l'Océan », à partir du 2 juin 2025.

Dans le ventre de La Baleine, dès le 2 juin au palais des Expositions, Nice

La Baleine sera l'épicentre de la société civile et des grands acteurs océaniques de l'UNOC 3. Entièrement financé par le secteur privé, cet espace inclusif, immersif et convivial est **ouvert au public, avec une entrée gratuite de 10 h à 19 h**. Investissant le palais des Expositions de Nice, la Baleine proposera des pavillons thématiques, des expositions, des performances et une agora pour plus de deux cents rencontres, débats et projections.

La Baleine sera accessible **du 2 au 15 juin au grand public, avec une programmation intergénérationnelle**.

Les pavillons thématiques, au nombre de 13, déclineront les différents thèmes discutés à l'UNOC 3.

1. Enjeux océaniques & environnement

Biodiversité marine, pollution plastique, climat et océan, cryosphère, écosystèmes côtiers, aires marines protégées, résilience.

2. Sciences & savoirs

Recherche scientifique, exploration des grands fonds, données océaniques, sciences participatives, éducation à la mer et conservation.

3. Solutions et innovations pour l'Océan

Décarbonation du transport maritime, alimentation bleue durable, énergies marines renouvelables, innovations territoriales, projets pilotes.

4. Cultures, récits & sensibilisation

Expositions, installations artistiques, projection 360°, performances, médiation culturelle, récits et témoignages.

5. Engagements, sociétés et coopérations

Gouvernance, coopération internationale, inclusion, jeunesse, communautés côtières, justice environnementale.

Des événements seront proposés tout au long de la Conférence sous différentes formes :

1. Conférences et dialogues (conférences, tables rondes, grands entretiens)
2. Ateliers et participation active (ateliers créatifs, jeux collaboratifs, fresques, coconstruction)
3. Présentations de projets (pitches, retours d'expérience, présentations de solutions innovantes)
4. Rencontres inspirantes et témoignages (formats courts, incarnés, souvent personnels)
5. Spectacles vivants et performances (théâtre, danse, musique, performances artistiques)
6. Expositions et parcours visuels (installations plastiques, dispositifs scénographiques, expositions)
7. Projections et expériences immersives (films, documentaires, projections 360°, réalité virtuelle, dispositifs sensoriels)

Plus de 400 évènements seront organisés dans La Baleine.

« Les Merveilles de l'Océan » du 2 au 15 juin au Port Lympia, Nice

Constituée d'une cinquantaine de bateaux du monde entier, historiques, scientifiques, ou de recherche océanographique, la flotte des « Merveilles de l'Océan » sera accueillie dans le port de Nice entre le 2 et le 15 juin 2025. Lieux de médiation, ces bateaux présenteront leurs activités aux délégués de l'UNOC 3 et au grand public. **Ces merveilles de l'Océan défileront dans la baie des Anges le 8 juin 2025**, à l'occasion de la journée mondiale de l'Océan lors d'une parade ouverte au public et aux délégations de l'UNOC 3.



Les événements spéciaux, préambule de la conférence politique

One Ocean Science Congress (3-6 juin 2025), Nice

Coorganisé avec l'Ifremer et le CNRS

L'objectif du Congrès One Ocean Science (OOSC) est de fournir aux chefs d'État et de gouvernement des connaissances scientifiques sur la santé, les dynamiques futures de l'Océan, sur sa conservation et son utilisation durable, et sur les services et les avantages qu'il apporte à nos sociétés. Le congrès évaluera aussi la capacité de l'Océan à soutenir les transitions importantes décrites dans l'Agenda 2030 pour le développement durable.

L'OOSC présentera les dernières contributions de haut niveau de la communauté océanographique mondiale, en mettant l'accent sur la collaboration interdisciplinaire pour une compréhension globale des défis maritimes, englobant les sujets allant des zones côtières à la haute mer et en tenant compte des perspectives des divers bassins océaniques, nations insulaires et côtières et pays enclavés, soulignant ainsi l'impact universel de la santé et de l'état de l'Océan. Sur cette base, des recommandations seront formulées à l'intention des chefs d'État et de gouvernement lors de l'UNOC3. Près de 2000 scientifiques internationaux seront présents.

Sommet Ocean Rise and Coastal Resilience (7 juin 2025), Nice

Coorganisé avec la Ville de Nice et la Plateforme Océan et Climat

Le réchauffement global entraîne une élévation du niveau des mers de 10,3 cm depuis 1993, avec une accélération du phénomène sur la période 2013-2023 (4,3 mm/an, contre 2,1 mm/an sur la période 1993-2003). D'ici à 2050, plus d'un milliard de personnes devra faire face à une intensification conséquente des risques liés à l'élévation du niveau de la mer. 1,5 million d'habitants sont exposés au risque de submersion marine.

Face à cette menace, le Sommet Ocean Rise & Coastal Resilience constituera, sous l'autorité de Christian Estrosi, président de la métropole de Nice Côte d'Azur, le point de départ d'une coalition internationale en faveur de l'adaptation et de la résilience des villes et régions côtières. Ce sommet rassemblera des maires et gouverneurs de villes et régions côtières, ainsi que des responsables nationaux et internationaux, reflétant la diversité des littoraux menacés par le changement climatique. À leurs côtés, des acteurs clés de la transition – scientifiques, secteur privé, représentants de la société civile, réseaux de villes – uniront leurs expertises lors de cette journée spéciale. 500 élus locaux venus des principales zones concernées et représentant près d'un milliard de citoyens, sont attendus.

Le Sommet Ocean Rise & Coastal Resilience valorisera des projets répondant aux priorités suivantes :

- la définition d'une vision commune d'un littoral résilient ;
- la mobilisation de connaissances et de données par les territoires ;
- la construction de partenariats avec les acteurs financiers privés et publics.

Blue Economy and Finance Forum (BEFF), 7 et 8 juin 2025, Monaco

Coorganisé avec la principauté de Monaco

La mer est la principale route du commerce mondial : 80 % des marchandises sont transportées par voie maritime. Bien qu'il reste le mode de transport le plus performant¹ d'un point de vue énergétique rapporté aux volumes transportés, les émissions du transport maritime représentent 3 % des émissions mondiales², et 3 à 4 % en Europe et augmentent régulièrement.

Deux journées dédiées aux questions économiques et financières se tiendront à Monaco, avec le plein soutien de la principauté les 7 et 8 juin 2025 et rassembleront près d'un millier d'acteurs majeurs de ces secteurs du maritime. Une séquence Blue Ports and Shipping rassemblera par ailleurs les acteurs des plus grands ports du monde, du transport maritime (tous types d'armateurs), de la logistique portuaire et de la croisière.

En rassemblant des experts, des décideurs politiques, des philanthropes, des investisseurs du monde entier et les grands représentants du monde financier, le Blue Economy and Finance Forum mettra en lumière et encouragera le rôle essentiel que jouent les investissements durables, les innovations de pointe et les politiques avant-gardistes pour garantir la santé et la prospérité à long terme de notre Océan et de nos économies.

Des engagements et financements seront annoncés au BEFF en matière de décarbonation du secteur maritime (carburants durables, électrification des ports), encourager la collaboration et présenter les derniers développements de l'économie bleue, en mettant clairement l'accent sur la création d'un écosystème océanique résilient et prospère qui profite aux générations actuelles et futures. Le forum sera conclu le 8 juin en présence de chefs d'État et de gouvernement.

Retour sur les chiffres clés des émissions mondiales du transport maritime

- 80 % des marchandises mondiales transitent par la mer.

Le transport le plus performant d'un point de vue énergétique rapporté aux volumes transportés : facteur 20 par rapport au routier et 100 par rapport à l'aérien.

- Or, le transport maritime représente 3 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales et entre 3 et 4 % pour les pays européens.

- La communauté internationale et l'industrie se sont engagées à réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre du transport maritime international avant ou vers 2050 à travers la Stratégie climatique de l'Organisation maritime internationale révisée en 2023.

- 60 % des émissions liées aux ports (11 % des émissions maritimes globales selon l'OCDE) seraient ainsi liées à l'usage des moteurs à quai. De nombreux efforts ont été faits pour permettre d'obtenir des réductions d'émissions : les grands ports maritimes (GPM) français proposent désormais des branchements électriques à quai, permettant de réduire les émissions et d'améliorer la qualité de l'air. Une vingtaine de branchements sont d'ores et déjà disponibles et 42 branchements seront installés pour tous les GPM avant 2030 ; l'usage des carburants alternatifs par les navires de commerce sous pavillon français se généralise pour s'efforcer d'atteindre une réduction de 6 % de l'intensité carbone de l'énergie utilisée à bord des navires en 2030.

1. mer.gouv.fr/la-decarbonation-de-la-filiere-maritime

2. Chiffre de la 4^e étude de l'OMI sur les GES de 2020 :

imo.org/en/ourwork/Environment/Pages/Fourth-IMO-Greenhouse-Gas-Study-2020.aspx

Journée mondiale de l’Océan, Nice, 8 juin

Le 8 juin, la Journée mondiale de l’Océan sera célébrée dans toute la ville de Nice, sur la promenade des Anglais et à La Baleine, par les délégations, les acteurs de la société civile et les citoyens.

La journée sera célébrée par une importante parade en mer « Les Merveilles de l’Océan » et à terre sur la promenade des Anglais. Dans son prolongement, les Nations unies célébreront la Journée mondiale de l’Océan sur le port. De nombreux événements ponctueront la journée comme Women in Ocean Action célébrant le rôle des femmes dans le monde maritime, ou encore le Forum des îles, traitant des questions océaniques et insulaires. La journée se clôturera par une inauguration officielle de La Baleine, un dîner officiel et des animations dans la Ville de Nice.

Année de la Mer : Une programmation culturelle dédiée dans la ville de Nice, de février à septembre 2025

Dans le cadre de l’année de la Mer, Nice célèbre de manière exceptionnelle l’Océan. Le carnaval de Nice (15 février-2 mars 2025), l’un des plus grands au monde, est tout entier dédié cette année à l’Océan.

Quant à la Biennale des arts et de l’Océan, elle propose, de mai à octobre 2025, un programme de plus de cinquante expositions et installations dans les principaux musées et espaces publics de la ville. Avec de très nombreuses manifestations culturelles proposées autour de l’UNOC 3, la Métropole de Nice proposera une rencontre inégalée en qualité et en intensité entre l’Océan, la création artistique, musicale, scénique, et littéraire, les sports et la fête.

Plus de cinquante lieux accueilleront enfin, durant la Conférence Océan des Nations unies, cinq cents side events proposés par des organisations de près de 150 pays, dressant un portrait vivant et tourné vers l’action et les solutions offertes par l’Océan.

Sommets régionaux en marge de la Conférence

Forum mondial des îles, 8 au 10 juin, La Baleine

Un an après la quatrième Conférence des Nations unies sur les petits États insulaires en développement à Antigua et Barbuda, l’UNOC 3 permettra de poursuivre ces travaux. Le Forum mondial des îles mobilisera les chefs d’État et de gouvernement insulaires, mais aussi d’autres acteurs publics, les institutions financières internationales et les banques de développement, les acteurs privés et la société civile : scientifiques, bailleurs de fonds, entreprises, investisseurs et ONG. Toutes ces parties prenantes seront invitées à porter des initiatives en faveur du développement de l’économie et de la finance bleues, pour la résilience des populations et des territoires, et la préservation de l’environnement dans les pays insulaires. Le Forum réunira, autour de cet angle économique, tous les États et acteurs insulaires présents à la Conférence, quel que soit leur niveau de développement, et de tous les bassins maritimes, de l’océan Indien au Pacifique, de la Méditerranée comme de l’espace Arctique, Austral, Atlantique et des Caraïbes. La parole sera aussi donnée aux outre-mer françaises dans la perspective de leurs écosystèmes régionaux.

Sommet Afrique pour l’Océan, 9 juin, palais des Rois sardes

Le gouvernement du Maroc présidera le sommet Afrique pour l’Océan dédié aux enjeux de l’économie bleue en Afrique, le 9 juin 2025 à 11 h au palais des Rois sardes. Le sommet réunira des chefs d’État et de gouvernement et représentants de haut niveau, ainsi que les présidents, présidentes et représentants de banques multilatérales de développement et organisations régionales autour d’un échange sur les opportunités de développement du continent grâce aux ressources océaniques. Il portera entre autres sur la recherche de financements pour la mise en place d’infrastructures modernes et résilientes, la gouvernance de l’Océan et la gestion des stocks halieutiques, ainsi que la connectivité entre pays maritimes et pays enclavés. Le sommet aboutira sur des partenariats stratégiques sur l’Océan, avec des solutions adaptées aux enjeux régionaux.

Sommet pour une Méditerranée connectée, 9 juin, palais des Rois sardes

La France organisera un sommet sur les connectivités en présence de chefs d’État et de gouvernement des pays d’Europe, de la Méditerranée et du Golfe, d’organisation régionales et d’acteurs privés. Ce sommet se tiendra le 9 juin 2025 au Palais des rois sardes à Nice, en marge de l’UNOC 3. Il donnera lieu à des engagements politiques ambitieux pour renforcer les liaisons dans l’espace méditerranéen ainsi qu’une série d’annonces d’investissements dans les infrastructures de transport terrestre et maritime, numériques et énergétiques.

Journée de la Méditerranée, 10 juin, Centre universitaire méditerranéen

La Journée de la Méditerranée sera célébrée le 10 juin en marge de la conférence. Elle réunira ministres, élus locaux, représentants de la société civile, scientifiques et leaders du secteur maritime issus de l’ensemble de l’espace méditerranéen. Elle offrira une plateforme de discussion et de coopération autour des enjeux de la région dans l’objectif de construire une Méditerranée plus durable et résiliente pour les générations futures.

La journée s’articulera autour de plusieurs segments et panels thématiques de haut niveau tels que :

- le rôle des autorités locales dans la préservation de l’Océan ;
- la finance et l’innovation comme accélérateurs de l’économie bleue durable ;
- l’action de la société civile méditerranéenne.

La Journée de la Méditerranée sera également dédiée à la célébration du 50^e anniversaire de la Convention de Barcelone, texte fondamental pour la protection du milieu marin et du littoral en Méditerranée, avec une réunion des ministres de l’Environnement de la Méditerranée qui adoptera une déclaration visant à renforcer les actions contre la pollution plastique.

L'Océan en chiffres clés

L'Océan couvre plus de **70 %** de la planète et représente **97 %** des ressources en eau³. Défini comme véritable poumon bleu, il est un acteur clé dans la lutte contre le dérèglement climatique et s'inscrit comme la plus grande réserve mondiale de biodiversité. Acteur économique et écologique majeur, l'Océan fait face à divers enjeux et défis :

- plus de **3 milliards** de personnes en dépendent directement pour leur subsistance⁴.
- l'Océan a absorbé environ **90 %** de l'excédent de chaleur du système terrestre générée par l'augmentation des gaz à effet de serre⁵.
- depuis l'ère préindustrielle, l'acidité de l'Océan a augmenté de **30 %**, un taux qui pourrait atteindre **170 %** d'ici à 2100⁶.

Réchauffement de la température globale des océans

Au cours de la dernière décennie, la température moyenne de la surface de l'Océan a augmenté d'environ **0,9 °C** par rapport à la période 1850-1900⁷.

- En 2023 et 2024, les températures océaniques moyennes annuelles ont été les plus élevées jamais enregistrées⁸.

Élévation du niveau de la mer

- Le taux d'élévation du niveau de la mer a doublé au cours des 30 dernières années⁹.

Le niveau moyen de l'Océan a augmenté de **0,2 m** entre 1901 et 2018. Le taux d'élévation moyen du niveau de la mer était de +1,3 mm/an entre 1901 et 1971, puis de +1,9 mm/an entre 1971 et 2006. Ce taux a atteint +3,7 mm/an entre 2006 et 2018¹⁰.

- D'après le GIEC, le niveau de la mer continuera d'augmenter pendant des siècles. Cette montée du niveau marin n'est pas homogène sur l'ensemble du globe. Les estimations moyennes actuelles sont de l'ordre de :
 - > **30 à 60 cm** environ d'ici 2100 selon une hypothèse optimiste ;
 - > **60 à 110 cm** dans un scénario pessimiste d'ici 2100 ;
 - > notre capacité à contenir le réchauffement climatique en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre influencera ces niveaux.

3. ipcc.ch/report/ar6/wg2/chapter/chapter-3/

4. news.un.org/fr/story/2021/06/1097792

5. unfccc.int/sites/default/files/resource/SBSTA_Ocean_Dialogue_SummaryReport.pdf

6. unesco.org/fr/articles/lunesco-alerte-sur-lacceleration-alarmante-du-rechauffement-et-de-lelevation-du-niveau-des-occeans

7. ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf

8. iucn.org/resources/issues-brief/marine-heatwaves#3828

9. unesco.org/fr/articles/lunesco-alerte-sur-lacceleration-alarmante-du-rechauffement-et-de-lelevation-du-niveau-des-occeans

10. ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf

Écosystèmes marins

- Environ la moitié de la couverture des récifs coralliens vivants a disparu depuis les années 1870, et les pertes se sont accélérées au cours des dernières décennies¹¹.
- Une augmentation de la température moyenne mondiale de **2 °C** entraînerait la destruction de **99 %** des coraux de la planète, avec des conséquences dévastatrices¹².
- Les aires marines protégées (AMP) abritent **72 %** des **1 500** espèces marines menacées figurant sur la Liste rouge de l'UICN¹³.
- La dernière version de la liste rouge des espèces menacées de l'UICN classe un tiers des requins, des raies et des chimères dans la catégorie des espèces menacées et **67 %** des espèces menacées d'extinction, uniquement en raison de la surpêche.

Financement pour l'Océan

- L'objectif de développement durable (ODD) 14 sur la conservation et l'exploitation durable de l'Océan est le moins financé de tous les objectifs¹⁴.
- Depuis le début de la décennie, plus de **500 projets** ont été lancés à travers le monde et plus d'un milliard de dollars ont été mobilisés pour améliorer la connaissance et la protection des océans.
- Toutefois, les activités économiques directement liées à l'Océan apportent chaque année à l'économie mondiale une valeur ajoutée de **1 500 milliards** de dollars¹⁵.
- Les ressources et services fournis par les récifs coralliens chaque année sont estimés à **375 milliards** de dollars¹⁶.

Pêche et Océan

- La production mondiale de la pêche et de l'aquaculture a atteint un nouveau record de **223.2 millions** de tonnes en 2022, dont **185,4 millions** de tonnes d'animaux aquatiques et **37,8 millions** de tonnes d'algues. La production de la pêche maritime s'élevait à **92,3 millions** de tonnes en 2022¹⁷.
- L'emploi dans le secteur primaire de la pêche et de l'aquaculture concernait **61.8 millions** de personnes en 2022¹⁸.
- La consommation mondiale de produits alimentaires d'origine aquatique a largement progressé ces dernières années. Elle s'élevait à **20,7 kg** par habitant en 2022¹⁹ et plus de **30 kg** en France.

11. [ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGL_SPM.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGL_SPM.pdf).

12. [ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2022/06/SR15_Chapter_3_LR.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2022/06/SR15_Chapter_3_LR.pdf).

13. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000390054.locale=fr.

14. un.org/sustainabledevelopment/fr/oceans/

15. oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2016/04/the-ocean-economy-in-2030_g1q6439e/9789264275928-fr.pdf.

16. iucn.org/fr/notre-travail/oceans-et-cotes.

17. fao.org/publications/home/fao-flagship-publications/the-state-of-world-fisheries-and-aquaculture/fr.

18. fao.org/publications/home/fao-flagship-publications/the-state-of-world-fisheries-and-aquaculture/fr.

19. fao.org/publications/home/fao-flagship-publications/the-state-of-world-fisheries-and-aquaculture/fr.

- La valeur des exportations mondiales de produits aquatiques animaux a atteint **195 milliards** de dollars en 2022²⁰.
- L'état des stocks de poissons marins montre que **62,3 %** étaient exploités à un niveau biologiquement durable en 2021, et donc **37,3 %** étaient surexploités²¹.
- Bien qu'il soit difficile de déterminer l'ampleur exacte de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, une étude sur ce sujet²² a permis d'estimer qu'elle représentait entre 10 et 26 millions de tonnes de captures dans le monde, soit **11 à 19 %** de celles déclarées, pour une valeur de **10 à 23 milliards** de dollars.

Transport maritime

- **80 %** du transport de marchandises, en volume, se fait par voie maritime²³.
- Le transport le plus performant d'un point de vue énergétique rapporté aux volumes transportés : facteur 20 par rapport au routier et 100 par rapport à l'aérien²⁴.
- Ce transport maritime mondial représente **3 %** des émissions de gaz à effet de serre²⁵, mais celles-ci ont augmenté de **20 %** ces dix dernières années²⁶.
- La communauté internationale et l'industrie se sont engagées à réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre du transport maritime international avant ou vers 2050 à travers la Stratégie climatique de l'Organisation maritime internationale révisée en 2023²⁷.

20. [fao.org/publications/home/fao-flagship-publications/the-state-of-world-fisheries-and-aquaculture/fr](https://www.fao.org/publications/home/fao-flagship-publications/the-state-of-world-fisheries-and-aquaculture/fr).

21. [fao.org/publications/home/fao-flagship-publications/the-state-of-world-fisheries-and-aquaculture/fr](https://www.fao.org/publications/home/fao-flagship-publications/the-state-of-world-fisheries-and-aquaculture/fr).

22. op.europa.eu/webpub/eca/special-reports/illegal-fishing-20-2022/fr/ et <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0004570>.

23. unctad.org/fr/publication/etude-sur-le-transport-maritime-2023.

24. Feuille de route française de la décarbonation maritime, 2024 (mer.gouv.fr/la-decarbonation-de-la-filiere-maritime).

25. 4^e étude de l'OMI sur les GES de 2020 : imo.org/en/ourwork/Environment/Pages/Fourth-IMO-Greenhouse-Gas-Study-2020.aspx.

26. unctad.org/fr/publication/etude-sur-le-transport-maritime-2023.

27. imo.org/fr/OurWork/Environment/Pages/2023-IMO-Strategy-on-Reduction-of-GHG-Emissions-from-Ships.aspx.

Les projets phares de l'UNOC 3

Mercator Océan international

Mercator Ocean International est un acteur international de premier plan dans le domaine de l'océanographie opérationnelle, spécialisé dans la modélisation et les services de prévisions océaniques.

Mercator Océan International sera présent à UNOC 3 en juin 2025, en tant que future organisation intergouvernementale dédiée à l'océan digital, et centre de référence européen pour la prévision océanique. L'organisation réaffirmera ainsi son engagement à contribuer à l'ODD 14.

La Conférence présentera trois enjeux essentiels pour Mercator Océan :

1. Acter l'adhésion officielle d'États membres à la future organisation intergouvernementale Mercator Océan, via la signature de sa Convention. Cet événement, qui s'inscrit dans l'agenda diplomatique de la France et d'autres États européens à l'UNOC, marquera une étape clé dans la construction d'un cadre de coopération pour la gouvernance et l'innovation dans le domaine de l'océan numérique.
2. Faire la démonstration du Jumeau numérique européen de l'Océan (Digital Twin Ocean) au sein du Pavillon européen de l'Océan digital. Mercator Ocean démontrera les capacités de l'océanographie opérationnelle et de la puissance l'océan numérique au service d'une prise de décision éclairée en faveur d'une gestion durable de l'Océan.
3. Renforcer la coopération au sein de la communauté internationale : Mercator Ocean mobilisera les acteurs majeurs de la prévision océanique et signera avec eux des accords de coopération dans plusieurs pays, dont le Costa Rica, pays hôte, mais aussi le Brésil, l'Inde, le Canada, l'Australie.

Point de contact : Laurence Collet, Mercator Ocean International,
Corporate Communications & Media Relations : lcollet@mercator-ocean.fr

La Coalition Ocean Rise & Coastal Resilience

Avec l'ambition de rassembler un milliard de villes et de régions, représentant 1 milliard de personnes dans le monde, la coalition Ocean Rise & Coastal Resilience aura pour mission de soutenir l'adaptation et la résilience des villes et régions côtières à travers le monde. Présidé par le maire de Nice, Christian Estrosi, le lancement officiel de la coalition sera le point d'orgue du sommet Ocean Rise & Coastal Resilience, qui se tiendra le 7 juin 2025 en marge de l'UNOC 3.

Hébergée au sein du Global Center for Climate Mobility (GCCM), la Coalition rassemblera les décideurs et élus des villes et régions côtières (maires, gouverneurs, présidents de région), aux côtés d'acteurs clés de l'adaptation (institutions scientifiques, organisations financières et représentants de la société civile) du monde entier, afin de définir une vision commune et soutenir la mise en œuvre de réponses concrètes. Elle abordera tous les impacts de l'élévation du niveau de la mer sur les zones côtières et les principaux impacts du changement climatique sur les territoires côtiers : érosion, submersion, inondation, salinisation, précipitations extrêmes, destruction des habitats naturels, et leurs conséquences pour les villes et régions côtières, leurs populations, leurs infrastructures et leurs activités.

Engagement du secteur privé

One Ocean Finance Facility

Le Fonds mondial pour les récifs coralliens développe le One Ocean Finance Facility, avec l'objectif d'aboutir, à l'UNOC 3, à une déclaration d'intention pour développer la facilité d'ici à l'UNOC 4 et d'ici 2040, lever 170 milliards d'euros. La facilité reposerait en grande partie sur des financements privés, tirés des industries qui utilisent l'Océan (transport maritime, câbles sous-marins, etc.).

Business in Ocean

L'initiative Business In Ocean réunira des entreprises autour d'engagements individuels sur la base d'une déclaration mettant en avant des possibilités d'agir. Une plateforme sera associée au processus d'endossement des entreprises, afin de collecter leurs engagements. Une extraction des activités françaises est prévue. La déclaration est portée par des réseaux d'entreprises internationales : EPE, UN Global Compact, WEF, WBCSD.

Philanthropies and Investors in Ocean

En partenariat avec Change Now et Bloomberg, cette initiative consolidera un ensemble d'investissements (dont philanthropiques) prévues jusqu'en 2030 sur des stratégies et projets de valorisation de l'Océan et de ses ressources. Un montant global sera annoncé lors du BEFF. Le lancement de la campagne est prévu lors du salon Change Now le 24 ou 25 avril à Paris.



Partenaires et grands sponsors de l'UNOC 3

Partenaires institutionnels

- Ville de Nice.
- Principauté de Monaco.
- Plateforme Océan & Climat.

Grands sponsors de l'UNOC 3

Partenaire mondial

CMA CGM

Le **groupe CMA CGM**, acteur mondial des solutions maritimes, terrestres, aériennes et logistiques, et des médias, est partenaire de l'UNOC 3, au service d'un objectif commun : accélérer la préservation des océans grâce à des actions concrètes en faveur de la biodiversité et du climat.

Engagé de longue date en faveur de la préservation de l'environnement, le groupe CMA CGM a pris des décisions fortes qui font aujourd'hui référence dans l'industrie maritime. Pionnier dans la décarbonation, il a massivement investi dans une flotte de navires compatibles avec l'utilisation de carburants bas carbone. En 2019, il a également été le premier à refuser d'emprunter la route maritime du Nord pour protéger les écosystèmes fragiles des zones arctiques.

Pour atteindre l'objectif net zéro carbone d'ici 2050, le groupe optimise ses navires et ses opérations, notamment grâce à l'intelligence artificielle, et contribue au développement d'une filière durable de carburants maritimes bas carbone. CMA CGM met également son expertise au service de la protection de la vie marine et des écosystèmes menacés, aux côtés des plus grandes institutions de préservation de l'environnement à travers le monde.

Le groupe CMA CGM a initié la Coalition New Energies, réunissant 20 acteurs majeurs des chaînes logistiques autour d'un objectif commun de décarbonation, et a également lancé une coalition d'envergure avec les acteurs maritimes et les autorités publiques, afin de promouvoir un cadre réglementaire international favorable à l'adoption des carburants bas carbone.

Présent dans 177 pays, il emploie 160 000 collaborateurs et près de 6 000 personnes à Marseille, où est situé son siège.

Partenaires premium

Bloomberg Philanthropies

En tant que partenaire premium de l'UNOC 3 à Nice, Bloomberg Philanthropies se tient aux côtés de la France pour faire avancer les solutions en faveur de la protection de l'Océan.

À travers la Bloomberg Ocean Initiative, Bloomberg Philanthropies soutient les communautés côtières, les ONG et les institutions de recherche engagées dans la préservation des écosystèmes marins et le renforcement de la résilience océanique.

Lancée en 2014, la Bloomberg Ocean Initiative se concentre sur les régions abritant des récifs coralliens vitaux, les grandes nations de la pêche et les communautés pour lesquelles le poisson constitue une source principale d'alimentation. Elle promeut des solutions fondées sur les données pour renforcer la gestion des pêches, mettre fin à la pêche INN et protéger les récifs coralliens les plus résilients au monde.

Grâce à son partenariat avec la France, Bloomberg Philanthropies contribue à accélérer les progrès mondiaux sur des priorités océaniques clés, tels que les objectifs du 30 x 30, le développement du financement de l'économie bleue, et le soutien aux communautés côtières confrontées à la montée des eaux.

Lors des événements de l'UNOC à Nice et à Monaco, Bloomberg Philanthropies réunira des leaders du monde scientifique, de la résilience urbaine, de la finance et de l'innovation, en mobilisant son réseau mondial pour promouvoir un Océan plus durable et améliorer les conditions de vie des milliards de personnes qui en dépendent.

AXA

Face aux défis climatiques, AXA s'engage pleinement comme partenaire premium de l'UNOC 3, à Nice.

En 2024, AXA a mobilisé 8,3 milliards d'euros pour financer la transition climatique et la résilience des communautés. Le groupe a également collecté 2,1 milliards d'euros de primes pour assurer les technologies bas carbone. AXA est également un acteur engagé pour la préservation des océans, tant dans son cœur de métier d'assureur que par son soutien philanthropique à la science. Cela s'illustre à travers sa raison d'être : agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte.

L'UNOC remercie vivement AXA pour son soutien premium aux événements dédiés aux sciences marines, à la résilience côtière et à l'économie bleue, qu'ils soient organisés à l'UNOC dans la zone bleue, dans La Baleine au Palais Expo de Nice et au Grimaldi Forum de Monaco dans le cadre du BEFF.

En accompagnant l'UNOC, AXA affirme que l'avenir de l'Océan est un investissement stratégique pour la planète – et pour chacun d'entre nous.

Oceano Azul

La mission de la Fondation Oceano Azul est de servir l'Océan avec clarté et détermination, en encourageant des actions plus décisives et des engagements majeurs qui favorisent la prospérité de toute la vie sur planète.

Pour cela, la fondation fait progresser une conservation fondée sur la science, en obtenant des changements politiques majeurs et en transformant les modes de décision pour garantir un Océan sain, résilient et durable pour les générations futures. Elle soutient notamment la création d'aires marines protégées, pour préserver, promouvoir et valoriser le capital bleu naturel de certains des écosystèmes marins les plus importants pour notre planète, comme les Açores ou le mont sous-marin de Gorringe, ainsi que dans la promotion d'instruments efficaces pour la gouvernance des océans, comme le Traité de la haute mer et le Pacte européen pour l'Océan.

Symbole fort de sa participation, le navire historique *Santa Maria Manuela* sera amarré au port de Nice, où il fera office de base pendant toute la durée de la conférence.

L'initiative Next Generation: Ocean Basecamp est également une initiative de la Fondation Oceano Azul, soutenue par une coalition d'ONG qui se tiendra dans La Baleine, l'espace phare de l'UNOC dédié à l'innovation, à l'engagement des jeunes et aux solutions concrètes.

Minderoo Foundation

Minderoo est une organisation philanthropique australienne qui œuvre fièrement pour un avenir plus équitable en s'attaquant aux inégalités et en soutenant ceux qui créent un changement concret.

Fondée en 2011 par le Dr Andrew Forrest AO et Nicolas Forrest AO, Minderoo Foundation collabore avec des communautés, des dirigeants, des scientifiques et des gouvernements pour mettre en œuvre des programmes et des recherches ayant un impact durable. Nous intervenons en Australie, dans la région Asie-Pacifique et à l'échelle mondiale, en soutenant ceux qui sont au plus près des enjeux.

Minderoo Foundation concentre ses efforts sur trois axes principaux : le renforcement des communautés, la promotion de l'égalité des genres et la protection des écosystèmes naturels. Ces domaines sont appuyés par des missions d'impact ciblées qui répondent à des défis urgents et à des menaces existentielles – tels que le développement de la petite enfance, l'éradication de l'esclavage moderne, la lutte contre le changement climatique et l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle.

Son action repose sur des données probantes et des partenariats solides. Elle soutient les personnes et les organisations porteuses de changement, et les aide à développer leur impact.

Minderoo Foundation soutient également les efforts visant à restaurer les écosystèmes marins, renforcer les moyens de subsistance des communautés côtières et concrétiser les engagements mondiaux là où ils comptent le plus, car un avenir équitable passe par un Océan en bonne santé, essentiel au bien-être des populations et de l'environnement.

Presse

En amont et durant l'UNOC 3, plus de 1 200 side events seront organisés, en zone bleue, en zone verte, hors site et en ligne, par près de 500 pays. Ces événements, dont une partie importante seront ouverts à la presse, permettront à l'ensemble des participants de partager des connaissances et des solutions pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD 14.

Accréditations

Zone bleue

La zone bleue est dédiée à la conférence de haut niveau et administrée par les Nations unies. Les accréditations sont closes depuis le 19 mai 2025.

L'accès au périmètre de la zone bleue, située au port Lympia de Nice, est soumis à la présentation du badge délivré par les Nations unies et de l'email de confirmation d'enregistrement auprès du pays hôte (unoc-registration.fr).

Zone verte

La « zone verte » accueillera de nombreux événements parallèles où l'ensemble des acteurs pourront échanger sur les enjeux liés à l'Océan. La procédure d'accréditation presse « zone verte » est soumise à la validation de la France. Les accréditations sont closes depuis le 17 mai 2025, pour la période du 9 au 13 juin.

Pour accéder à La Baleine du 2 au 7 juin, rendez-vous sur l'espace presse : we-are-the-ocean.com/press.

Événements spéciaux

En amont de la conférence politique, trois événements spéciaux majeurs sont également ouverts à la presse.

Congrès One Ocean Science (3-6 juin) à Nice

Plus d'informations sur le site de l'évènement : oceandecade.org/fr/events/one-ocean-science-congress/

La plateforme d'accréditation ouvrira prochainement

Sommet Ocean Rise & Coastal Resilience (7 juin) à Nice

Lien d'accréditation : accreditations.nice.fr/fr/users/sign_up?pf=UNOC25.

Forum Blue Economy and Finance (7-8 juin) à Monaco

Lien d'accréditation : beff2025monaco.org/press-room.